



Cabinet Chaubet Courtage
Expert en assurance voyages et loisirs
www.cabinet-chaubet.fr



Code agence :
Nom de l'agence :
Ville :
Nom de l'agent :
Mail :
N° de tél :

N° de contrat :
N° d'adhésion :

SERVICE INDEMNISATIONS CLIENTS ASSURANCES
122 BIS QUAI DE TOUNIS – BP 90932
31009 TOULOUSE CEDEX

ANNULATION DE VOYAGE

SOUSCRIPTEUR :

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____ TEL _____
PROFESSION : _____ DATE DE NAISSANCE : . _____
MAIL : _____ @ _____ PORTABLE : _____

VOYAGE :

ORGANISATEUR _____ DESTINATION : _____
DATES DE SEJOUR DU _____ AU _____ MONTANT PAR PERSONNE : _____ €
DATE DE RESERVATION DU VOYAGE : _____
DATE D'ANNULATION DU VOYAGE : _____
PAIEMENT DU VOYAGE : CHEQUE ESPECES
CARTE : VISA VISA PREMIER PLATINIUM MASTERCARD GOLD MASTERCARD
 AUTRES : _____

VOYAGEURS SINISTRES :

NOMBRE DE PERSONNES QUI ANNULENT : _____ Lien de parenté : _____
NOM : _____ PRENOM : _____
NOM : _____ PRENOM : _____
NOM : _____ PRENOM : _____

MOTIF :

MALADIE ACCIDENT DECES DECES OU HOSPITALISATION D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE
 PROFESSIONNEL REFUS DE VISA VOL DE PAPIERS ATTENTAT OU ACTE DE TERRORISME CONVOCATION
 AUTRES, à préciser : _____

(1) Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, toute réticence ou fausse déclaration pouvant entraîner la déchéance du contrat ou dégager l'assureur de toute prise en charge de cette réclamation.
Le (date du jour de la déclaration) _____ Signature : _____

Les informations recueillies par Le Cabinet Chaubet Courtage CCC sont obligatoires pour le traitement de votre demande de services. Elles sont destinées aux services CCC en charge de votre contrat et pourront être communiquées pour les seuls besoins de la réalisation du service à des prestataires ou partenaires du CCC. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations vous concernant en écrivant à Service Indemnisation, Cabinet Chaubet Courtage, 122 bis quai de Tounis, 31000 TOULOUSE. Pour plus d'informations veuillez vous référer aux Dispositions Générales de votre contrat.